



NEWSLETTER HEBDO

Veillez à la croissance de votre activité

#71



UN GUIDE POUR PRÉVENIR LES FRAUDES ET ESCROQUERIES



Durant la crise du Covid-19, le recours massif des entreprises à de nouveaux outils numériques s'est accompagné d'une augmentation des fraudes et escroqueries en ligne. Pour éviter aux entreprises, mais aussi aux consommateurs de se faire piéger, le gouvernement a publié [un guide](#). Il propose des fiches d'identification des principales fraudes ainsi que les réflexes à adopter.

DEROGCONSO, LES PRODUITS COSMÉTIQUES SONT DÉSORMAIS CONCERNÉS.

Face aux difficultés d'approvisionnements des industries alimentaire, liées à la crise en Ukraine, la DGCCRF a lancé un service permettant aux professionnels d'effectuer une demande de modification temporaire de recettes et de dérogation d'étiquetage : DérogConso. Celui-ci est désormais étendu aux produits cosmétiques. Les entreprises confrontées à des difficultés d'approvisionnement doivent formuler leurs demandes de dérogation auprès de [leur DD\(ETS\)PP de rattachement](#) via le [formulaire en ligne](#) spécialement mis à leur disposition.

INDEX DE L'ÉGALITÉ : DES OBLIGATIONS DE PUBLICATION AU 1ER SEPTEMBRE 2022 POUR CERTAINS EMPLOYEURS

La loi Rixain du 24 décembre 2021 a renforcé les obligations des entreprises soumises à l'Index de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les employeurs qui ont obtenu une note inférieure à 85 points à l'Index 2021 ont des obligations de publication supplémentaires au 1er septembre 2022. Elles sont tenues de publier des objectifs de progression au titre de chaque indicateur pour lequel elles n'ont pas atteint la note maximale.



**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
CONCERNANT L'INDEX ?**

N'hésitez pas à [nous contacter](#).



AVEZ-VOUS VU CETTE INFO?

L'Urssaf a indiqué des dysfonctionnements sur le service « Attestations ». Les entreprises ayant besoin d'obtenir un justificatif pour un donneur d'ordre ou la candidature à un marché public sont invitées à contacter leur Urssaf.



**À BIENTÔT
POUR UNE PROCHAINE NEWSLETTER !**